



6 mai 2026

Sommet du G7 à Evian-les-Bains

Informations et recommandations du canton du Valais

À l'occasion du sommet du G7 organisé à Evian-les-Bains du 15 au 17 juin 2026, des répercussions pourront affecter certains déplacements dans la région transfrontalière. Le canton du Valais invite la population, les entreprises et les usagers concernés à limiter, anticiper ou reporter d'éventuels déplacements et à suivre les informations officielles durant cette période.

Le sommet du G7, organisé par la France, se tiendra du 15 au 17 juin 2026 à Evian-les-Bains, à proximité immédiate de la frontière suisse. Cet événement international pourrait entraîner des répercussions, notamment en matière de mobilité transfrontalière.

Durant la période du sommet, des ralentissements ou des perturbations du trafic pourront survenir sur certains axes routiers menant à la frontière française, en particulier dans le Chablais et sur l'axe de Saint-Gingolph. Des temps d'attente plus importants aux postes frontières sont à prévoir en raison de la réintroduction de contrôles temporaires décidée par le Conseil fédéral du 10 au 19 juin. Les usagers sont également invités à se renseigner concernant d'éventuelles adaptations des liaisons ferroviaires ou lacustres.

À ce stade, aucune fermeture de route ni restriction particulière n'est annoncée sur le territoire valaisan. La situation demeure toutefois évolutive et pourrait nécessiter des adaptations ponctuelles en fonction des besoins sécuritaires et des décisions prises par les autorités compétentes.

Les autorités recommandent à la population, aux entreprises et aux usagers concernés :

- de planifier leurs déplacements à l'avance entre le 10 et le 19 juin ;
- d'éviter ou de limiter les déplacements non essentiels dans la région d'Evian durant la période du sommet ainsi que les axes routiers entre la France et la Suisse ;
- pour les personnes devant impérativement se rendre dans la région d'Evian, de se renseigner au préalable sur les modalités d'accès et les éventuelles restrictions en vigueur ;
- de prévoir du temps supplémentaire pour les trajets transfrontaliers ;
- de consulter régulièrement les informations routières et les communications officielles ;
- de suivre les consignes des autorités et des forces de sécurité sur place.



Le canton du Valais suit la situation en coordination avec les autorités fédérales, les cantons de Vaud et de Genève, ainsi qu'avec la France. Les échanges en cours visent à anticiper les éventuelles conséquences liées au dispositif sécuritaire mis en place autour du sommet et à assurer, dans la mesure du possible, le bon fonctionnement des activités quotidiennes.

Personne de contact

Stéphane Ganzer, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport,
027 606 50 05